

Pour des déplacements PLUS ÉCONOMES ET MOINS POLLUANTS

Au travail : demandons la mise en place d'un Plan de déplacements entreprise

>> Le Plan de Déplacements Entreprise est un ensemble de mesures visant à optimiser les déplacements liés au travail en favorisant l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle, tels que la marche à pied, le vélo, les transports en commun, le covoiturage, les véhicules propres...



>> Par «déplacements liés au travail», il faut comprendre les trajets domicile-travail, les déplacements professionnels des collaborateurs, ainsi que la mobilité des clients ou des partenaires.

Venir au travail en voiture, coûte en moyenne 3 000 € par an pour un trajet domicile-travail de 20 km deux fois par jour !

À l'école, pourquoi ne pas mettre en place un «autobus à pied» (ou «Pédibus®») avec les autres parents d'élèves, les enseignants et la commune ?

>> Les autobus pédestres ou Pédibus® sont un mode de ramassage scolaire. L'enfant attend à un arrêt qu'un groupe d'autres enfants et de parents accompagnateurs volontaires viennent le chercher pour partir à l'école. Ce système de ramassage scolaire emprunte des itinéraires bien définis conçus pour être sûrs, rapides et directs. À l'image des bus scolaires, il a des horaires de passage fixes.

>> Ces actions permettent de réduire la présence des voitures aux abords des écoles. Ainsi les risques d'accidents, les nuisances sonores et la pollution sont évités. Les enfants peuvent se rencontrer hors du cadre scolaire, ils apprennent à traverser une rue, à appréhender les situations dangereuses, et donc à devenir autonome.



>> Le même principe peut être appliqué en vélo. La mise en place d'autobus à pied (carapattes) ou d'autobus à vélo (caracycles) permet d'éviter l'émission de 180 g de CO₂ par enfant et par jour « marché ».

En France, les transports dépendent du seul pétrole à 97% et contribuent pour 30% aux émissions de gaz à effet de serre.

Ils sont également source de polluants atmosphériques (ozone, oxydes d'azote, particules...), de nuisances sonores et représentent un coût financier non négligeable pour les ménages.

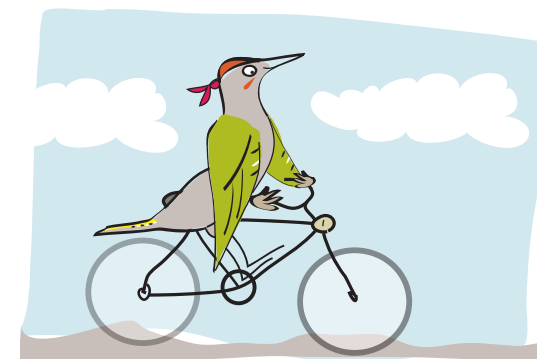
Quelques chiffres...

- 52% des émissions totales de CO₂ du secteur transport proviennent des véhicules particuliers.
- 70% des français utilisent leur véhicule personnel pour aller travailler, et 80% d'entre eux voyagent seul.
- Plus d'un trajet urbain sur deux en voiture fait moins de 3 km or une voiture consomme 50% en plus sur le premier kilomètre et 25% en plus sur le deuxième.
- Les dépenses liées au transport correspondent à 16% du budget des ménages (chiffre 2003), juste derrière le logement (22%). Une petite voiture à essence coûte environ 4 000 euros/an, une diesel 6 500 euros/an (pour un kilométrage de 15 000 km/an).

1) Pour les courtes distances (moins de 3 km)

Privilégions les déplacements à pied, en vélo ou en transports en commun : il faut ¼ d'heure pour effectuer 1 km à pied ou pour faire 3 km en vélo...

Pour la pratique du vélo, vous trouverez de nombreux conseils sur le site de la Fédération française des usagers de la bicyclette www.fubicy.org ou sur le site www.tousavelo.com



2) Pour les déplacements domicile/travail : utilisons les transports en commun ou pratiquons le covoiturage.

Tous les itinéraires et horaires des transports collectifs à l'échelle du département de l'Oise ou de la région Ile-de-France se trouvent sur les sites :

>> Pour l'Oise : www.oise-mobilite.fr et n° Azur 0 810 60 00 60

ZOOM



Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise

► Le Syndicat mixte des transports collectifs de l'Oise (SMTCO) regroupe à l'échelle du département les autorités organisatrices de transport (Région Picardie, Département de l'Oise, villes de Chantilly, Senlis...). Créé en 2006, ses objectifs sont notamment de coordonner les services de transports dans un but d'inter-modalité et de favoriser la création d'une tarification coordonnée et de titres de transport uniques ou unifiés.

>> Pour l'Ile-de-France : www.stif-idf.fr et www.transport-idf.com (pour les personnes à mobilité réduite : www.infomobi.com ou n° Azur 0810 64 64 64)



► L'ADEME, par le biais de ses directions régionales, soutient techniquement et financièrement la mise en place des Plans de déplacements entreprise et des Plans de déplacements scolaire. www.plan-deplacements.fr

ZOOM SUR LE COVOITURAGE

Le covoiturage permet aux personnes qui font les mêmes trajets de partager la même voiture, cela permet de diminuer le nombre de voitures sur les routes et donc la pollution mais aussi de partager les frais d'essence, de péage, etc.

Le covoiturage entre 240 personnes permet l'économie de 1 500 places de parking, 58 tonnes de pétrole, 117 tonnes de CO₂, 600 à 900 euros par passager (source : étude des Syndicats de transport Ile-de-France).

Service de covoiturage du SMTCO : www.covoiturage-oise.fr et n° Vert 0805 66 00 60
Autres sites, à titre d'exemples : www.covoiturage.fr ; www.ecotrajet.com ; www.123envoiture.com

Et l'auto-partage ?

Il correspond à l'utilisation d'un même véhicule par plusieurs usagers inscrits auprès d'un opérateur qui gère une flotte (société, collectivité publique, coopérative, association...). Cette solution n'est proposée pour l'instant que dans quelques grandes villes. (www.franceautopartage.com).



3) Pour les déplacements plus longs

>> Privilégions le train

Le train émet jusqu'à 30 fois moins que la voiture ou l'avion par personne transportée.
Site cartes et plans transports sur www.itransport.fr

>> Pour comparer les différents modes entre eux

Il existe des « calculateurs » qui peuvent vous indiquer, pour un même parcours, la quantité d'émission de CO₂ et le coût moyen de la dépense selon le mode de déplacement choisi.

www.ademe.fr/eco-deplacements pour une comparaison sur une distance donnée.

www.ademe.fr/calculette-eco-deplacements pour comparer 2 modes de déplacement en coût annuel, d'effet de serre et de consommation de carburant

www.bougezautrement.gouv.fr pour évaluer la dépense et la quantité de CO₂ rejetée pour les déplacements quotidiens.

4) Enfin, en cas d'utilisation de la voiture, optimisons les déplacements pour éviter d'utiliser plusieurs fois notre véhicule.

VOITURE : RÉDUIRE SES CONSOMMATIONS

Beaucoup parmi nous ne peuvent encore se passer de voiture. Soyons alors vigilants lors de l'achat mais aussi à l'usage...

1) À l'achat

>> Choisissons un modèle en rapport avec nos besoins (un 4x4 consomme en moyenne 33% de plus...).

>> Privilégions les véhicules les moins consommateurs et les moins polluants.

• Palmares Ademe :

<http://www.ademe.fr/auto-diag/transports/rubrique/CarLabelling>

• Aide au choix d'un véhicule :

http://www.ademe.fr/internet/aide_choix_vehicule

>> Estimons le coût d'utilisation annuel (outils d'auto diagnostic également disponibles sur le site de l'ADEME)

2) À l'usage

>> Conduisons avec souplesse

(conduite calme, sans à coups, pas de sur régime). Une conduite agressive en ville peut augmenter la consommation de carburant de 40%.

>> Adoptons une vitesse raisonnable

Sur autoroute, diminuer sa vitesse de 130 à 120 km/h permet un gain de 14% en consommation de carburant soit 1 litre...

>> Limitons l'usage de la climatisation

La surconsommation de carburant est de 16 à 20% sur route et de 25 à 35% en ville. Il faut savoir par ailleurs qu'en cas de fuite, le gaz fluoré contenu dans le circuit possède un potentiel en matière de réchauffement climatique 1 300 fois supérieur à celui du CO₂.

Quelques conseils

Stationner à l'ombre, ouvrir les fenêtres pour évacuer la chaleur mais rouler fenêtres fermées quand la climatisation fonctionne, limiter la température de consigne à 4 ou 5°C de moins que la température extérieure, éteindre la climatisation automatique tant qu'il ne fait pas trop chaud (sinon elle fonctionne en continu dès que la température intérieure dépasse la consigne...).

>> Recourons à une remorque plutôt qu'à une galerie, mettons les vélos à l'arrière plutôt que sur le toit, retirons les galeries à vide

(les laisser c'est consommer 10 à 15 % de plus à 120 km/h)

>> Vérifions la pression des pneus et entretenons le moteur régulièrement

Un filtre à air encrassé ou des pneus mal gonflés c'est 3% de consommation en plus, une voiture mal entretenue, c'est jusqu'à 25% de consommation en plus...

Nb : il existe des pneus basse consommation qui présentent une résistance réduite au roulement tout en gardant une parfaite adhérence (gain de 3% en consommation, longévité plus grande...).

Pour en savoir plus : www.ademe.fr/transports

